



M U I Z O N

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 12 DECEMBRE 2022

Etaient présents tous les membres formant la majorité des membres en exercice à l'exception de Madame ARNOULD (représentée par Mme DE SOUSA) et Messieurs COLPIN (représenté par Mr RENARD) et BUREAU (représenté par Mr SAAS).

1. PRESENTATION PROJET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES PAR APEX ENERGIES

Deux chargés de projet **d'Apex Energies** ont projeté et évoqué le futur projet des panneaux qui seraient situés à droite en allant vers ROSNAY sur la parcelle ZC 18, d'une superficie totale de 6 ha, clôturée sur 5 ha. APEX ENERGIES gère toutes les étapes des projets photovoltaïques, de l'étude au démantèlement. Le recyclage des panneaux est estimé à 95% actuellement.

L'ARS a certifié que les terrains étaient hors de captage d'eau potable.

Production 5,27 MW/H

Les panneaux sont en structure légère – pas de fondation.

Suivi environnemental pendant 30 ans.

Retombées locales : Les communes recevront 20% de l'IFR – soit 143 000 € sur trente années.

Le CM avait émis un avis favorable lors d'un précédent conseil pour l'installation des panneaux photovoltaïques sur deux parcelles.

Parcelle ZC 19 – Projet Total Energies sur 12 ha – Carrière à l'arrière du Champ Jeudi.

Parcelle ZC 18 – Projet Apex Energies sur 6 ha – Telle que définie ci-dessus.

Le maire propose de prendre les délibérations permettant à chaque organisme de travailler leur projet avec pour objectif d'installer deux centrales photovoltaïques au sol.

Vote : 15 voix POUR, 3 voix CONTRE (Mme SUROT, Mrs PERIN et DUBOIS)

2. VIREMENTS DE CREDITS

Afin de pouvoir honorer l'emprunt, et les factures en attente, le Maire propose les virements de crédits suivants :

2000 € du compte 2313 opération 102 au compte 2183 opération 105 (achat matériel informatique)

16800 € du compte 2313 opération 102 au compte 16 opération 1641 (emprunt)

2500 € du compte 2313 opération 102 au compte 2315 opération 105 (travaux mairie)

Vote : 14 voix POUR 1 voix CONTRE (Mr Dubois) et 3 ABSTENTIONS (Mme Houel, Mrs PERIN et BRUYERES).

3. CONSEILLER NUMERIQUE

Une personne interviendra en mairie afin d'accompagner ceux qui le souhaitent sur des projets informatiques.

Le conseil municipal avait déjà émis un avis favorable, la convention est signée, les services attendent dorénavant la délibération.

Deux portables et une imprimante ont été livrés, les cours se dérouleront dans la salle de Conseil Municipal à partir de janvier 2023. Voir plaquette jointe (le numérique pour tous).

Vote : 17 voix POUR, 1 ABSTENTION (Mr DUBOIS)

4. ECLAIRAGE PUBLIC

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande et considérant qu'à certaines heures ou certains endroits l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue,

Le conseil municipal décide d'éteindre l'éclairage public de 23h à 6h et d'aménager les autres créneaux à raison d'un éclairage sur deux (Arrêté communal joint).

Vote : Unanimité

5. M57

Considérant que la collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023, afin que toutes les comptabilités (Etat, Département, Région, Outre - mer...) soient uniformisées. Passage obligatoire en 2024.

Vote : 17 voix POUR et 1 voix CONTRE (Mr PERIN)

Me Sophie DUBOIS demande pourquoi les délibérations ne lui ont pas été communiquées suite à sa demande. Il lui ait répondu qu'elles sont consultables en Mairie. Le Maire demande à la secrétaire que dorénavant elles soient toutes envoyées à tous les conseillers municipaux en même temps que l'invitation au Conseil Municipal.

6. POINTS DIVERS

POINT SUR LES CONTRATS D'ELECTRICITE ET DE GAZ

Monsieur SAAS : notre contrat d'électricité est terminé au 31.12.22.

Nous devons repasser un marché car nous serons au-delà des 200000 euros.

On étudiera avec la commission des finances le règlement de la consultation et le cahier des charges.

VIDEO PROTECTION

Le Maire s'exprime et interroge le Conseil sur l'utilité et l'utilisation de la vidéoprotection, son coût atteint les 110000 euros.

Nécessité d'une installation coûteuse ? tant que les malfrats ne pourront être appréhendés dans des délais courts.

TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE :

Le terrain de foot synthétique sera envisagé ou non suivant le budget 2023.

Mr PERIN : est - ce qu'on ne pourrait pas re semer les 2 terrains existants et garder les finances pour autre chose.

Mr DUARTE : le terrain du milieu est sableux, inutilisable sur la durée.

Mme DEGUAY : tous les jeudis 50 enfants repartent seuls car les terrains sont fermés car impraticables.

Mr PERIN : vous promettez au club de foot quelque chose qui est non réalisable financièrement.

RN31 :

Mr DUBOIS : fermeture de l'entrée de MUIZON pour les habitations au-delà de la RN31 par la rue des Vautes.

Mr BRUYERES : « ne t'inquiète pas il y aura un accès, il fallait venir à la réunion publique ».

M.SUROT : La déviation aurait dû se faire il y a une trentaine d'années, c'est un scandale, l'argent de l'Etat aurait-il été utilisé pour autre chose ?

Est-ce qu'ils ont fait une étude sur le nombre de camions qui vont se stocker aux heures de pointe ?

DECHETERIE : GUEUX ou MUIZON ?

La CU cherche un nouvel emplacement.

Le Maire avance une parcelle de 4.57 hectares à l'arrière de la parcelle précédemment citée devant la cueillette, des rencontres vont être demandées avec les services de la CUGR et les propriétaires des terrains.

Mr PERIN : cela peut jouer négativement sur la fréquentation de la cueillette.

PAROLE AUX ADJOINTS :

V. BOUCHE : renouvellement MMEP, Com à Muizon en cours, prochaine commission à venir.

Début de réflexion sur des panneaux d'affichage aux entrées du village.

C. DE SOUSA : La distribution des colis de fin d'année pour les aînés approche.

Le repas des aînés a été un beau succès. Bravo et merci aux bénévoles.

Le spectacle de magie des enfants a été très apprécié ainsi que les tickets de manège et les friandises.

Ph SAAS : contrat électricité en cours, subventions à lancer pour les associations, label sportif manifestation à prévoir (était en période covid).

G. ARNOULD et JM COLPIN : absents.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme HOUEL : où en est-on du leg PETRICIC ? peut-on passer une annonce si ce n'est pas vendu ?

Le Maire : J'ai refusé l'offre d'achat à 550 000 €. Le prix de vente est fixé à 600 000 euros. J'ai reçu un sms ensuite de la part du locataire actuel pour me dire que l'emprunt de 600 000 € était en bonne voie.

Mr PERIN : j'en suis persuadé il n'a pas les fonds. Il « essaie de gratter ».

Mme SUROT : bail encore de ... ?

Le Maire : 6 ans.

Mr DUBOIS : compliqué d'avoir des crédits, les taux augmentent.

Mr BRUYERES : les riverains de la rue des oiseaux se plaignent des stationnements sur les pelouses.

Mr PERIN : est-ce qu'on pourrait faire un mot de remerciement pour les bénévoles du téléthon ? il n'y a eu aucune communication à ce sujet.

Le Maire : le remerciement est à faire par les responsables de l'organisation du téléthon.

En outre, nous félicitons les organisateurs du Téléthon qui une fois de plus ont participé à une œuvre qui sert le combat des parents pour guérir les enfants et leur garantir une meilleure vie.

« Emplacement réservé à l'expression des listes d'opposition »

Conseillers de l'opposition : Madame HOUEL et Monsieur BRUYERES

Nous avons demandé, en séance du conseil municipal, que soit précisé, dans le compte rendu officiel et le bulletin municipal, la raison de notre abstention sur les virements de crédits. Car, nous avons envoyé 4 mails à la mairie, chacun de notre côté, demandant des informations sur les délibérations que nous allions voter. Aucune réponse, même négative, nous est parvenue.

L'ensemble du CM, a reçu en copie nos mails, mais comme d'habitude, aucune réaction de la majorité, ni demande d'informations sur les délibérations de leur part.

RN 31: Nous vous rappelons que suite à la prise à l'unanimité par le conseil municipal d'une délibération sur la création du rond - point de Rosnay et la modification de la rue des Vautes, une commission sur ces travaux de la RN31 décidée par Mr le Maire n'a jamais vu le jour. Les membres de cette commission auraient pu faire remonter auprès de la DIR Nord les problèmes techniques et les questions diverses posées par les muizonnais lors de la réunion d'informations du 7 décembre en mairie. Nous vous invitons à venir nombreux écrire vos remarques, vos questions avant le 2 janvier 2023 ainsi que vos doléances sur le cahier mis à votre disposition en mairie. Excellentes fêtes de fin d'année. Meilleurs vœux 2023.

Conseillers de l'opposition : Messieurs DUBOIS et PERIN

-Nous tenons sincèrement, au nom des élus d'opposition, à adresser nos sincères remerciements aux bénévoles du téléthon qui ont organisé ce magnifique Week-end. Tous les élus ne sont pas insensibles à leur démarche. A l'avenir, si une majorité nous le permet, nous leur apporterons un soutien total à la hauteur de leur investissement bénévole. Le temps passe vite, nous leur demandons de garder courage.

-Nous nous opposons au principe d'installation de panneaux solaires car les problèmes rencontrés actuellement, la hausse des coûts et les coupures à venir, sont pour partie liés au manque d'investissement sur le maintien en condition opérationnelle du parc nucléaire. Les sources d'énergie alternatives proposées ne sont pas réellement vertes, leur rendement est irrégulier et leur mise en service demeure très chère. Le prix de l'électricité de notre collectivité risque d'ailleurs tripler ou quadrupler lors des prochaines années.

-Nous dénonçons la pratique récurrente de Mr le maire de refuser d'envoyer, en amont des séances du conseil municipal, les documents concernant les délibérations à prendre par l'ensemble du conseil. Cela lui évite naturellement d'engager des débats constructifs si importants pour l'avenir de notre commune.

- Nous sommes particulièrement désappointés par le peu d'intérêt que porte la plupart des élus de la majorité aux affaires de notre commune. Les conseillers municipaux de la majorité n'ont quasiment posé aucune question en séance de conseil depuis 2 ans et demi.

- Nous sommes alertés sur le fait qu'un certain nombre de factures sont réglées sur le budget d'emprunt lié au financement de notre gymnase. Nous nous inquiétons une nouvelle fois sur l'état de notre « trésorerie ».

Droit de réponse au commentaire du maire inscrit page 3 du Bulletin d'Information n°18 du 7 novembre 2022.

Une délibération rattachée est par nature un acte illégal qui peut constituer une infraction pénale de de « faux en écritures publiques ». C'est uniquement parce que les élus d'opposition de la commission « finances » ont révélé cette irrégularité que monsieur le maire a informé le Trésor Public et la sous-préfecture de Reims de la nécessaire régularisation des délibérations rattachées 20.50 et 20.56 du 15 décembre 2020 qui n'avaient jamais été soumises au Conseil Municipal. Nous rappelons que la « correction budgétaire » porte sur une somme de plus de deux millions d'euros.

Le Maire :

En raison des incertitudes de propagation de virus et de maladies omni - présentes, l'habituel « Voeux du Maire » est reporté à une date ultérieure.

Nous allons être appelés à venir voter les 22 et possible 29 janvier 2023 pour élire notre prochaine ou prochain député de la 2^{ème} circonscription de la Marne. Retenez bien ces dates.

Concernant les stationnements sauvages : Un document sera prochainement déposé sur les pare brises des contrevenants ; en cas de récidive, un autocollant difficile à enlever sera installé sur les pare brises.

Venez remplir le livre de concertation concernant les futurs aménagements de la RN31 en Mairie, avant le 2 janvier 2023. (Voir lettre jointe).

**Prochain Conseil Municipal
le lundi 06 février 2023 à 20h**

Mot du Maire – Prochains équipements prévus sur la RN31. Venez remplir le livre de concertation en Mairie après avoir consulté les plans des aménagements futurs prévus par la DIR/ NORD avant le 02 janvier 2023.

Depuis plusieurs années un aménagement est étudié par la Direction des Routes Nord pour satisfaire à une meilleure circulation et rendre moins accidentogène la Route Nationale RN31, objet de questions depuis plus de quarante années.

Je ne vous parlerai pas de tout ce qui a émaillé ces années concernant les travaux de maintenance, (les projets émis pour une déviation, rappelez - vous cette pétition qui a reçu 1266 signatures en 1995) la construction d'un dénivelé grâce à feu le sénateur Jean Claude ETIENNE, les contradictions, les promesses non tenues, etc.

Le Conseil Municipal a pris une délibération qui évoquait la mise en place d'un dénivelé identique à celui de la Cueillette. La DIR/NORD évoque alors un giratoire moins coûteux puisque pas assez d'argent au budget des routes.

Le Conseil Municipal, raisonnable et souhaitant que diminue le nombre d'accidents engendré par la RN1, revient sur sa demande et délibère pour l'aménagement d'un giratoire semblant améliorer fortement les dangers d'accidents mortels mais conscient d'augmenter d'autres soucis loin d'être négligeables.

Nous en sommes aujourd'hui à nourrir des réflexions suite à la proposition de la DIR/ NORD, prête à réaliser un giratoire au carrefour de ROSNAY et rendre infranchissable le carrefour des Vautes, obligeant les habitants route de Gueux et le restaurant des quatre Vents à passer par le dénivelé de la Cueillette pour accéder au centre de Muizon.

Le projet est dessiné, présenté aux Muizonnais en réunion publique le 7 décembre dernier par la DIR/ NORD et le Maire.

De multiples questions ont été posées et méritent que l'on s'y attarde.

La circulation, la vitesse, le bruit, les accès, la sécurité des usagers de la route, la protection de la station de captage d'eau potable, les bacs de décantation, que deviendront les crédits si une suite favorable au projet n'était pas donnée, les bouchons, le temps d'attente pour avoir accès au giratoire,

Les agents présents de la DIR/ NORD ont enregistré toutes ces questions verbales et attendent de la part des muizonnais les questions qui seront portées au cahier de concertation disponible en Mairie jusqu'au 2 janvier 2023, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Vers quoi pourrions- nous nous orienter ? Je vous délivre mon opinion sur le sujet, me sentant principalement concerné par la sécurité routière, ayant suivi avec l'ancien Maire Michel CAQUOT une bonne partie des évolutions et maintenant des propositions actuelles qui nous sont soumises.

Refuser le giratoire – **non**- les crédits seraient affectés à d'autres voiries.

Refuser la traversée du Carrefour des Vautes – **non- à condition** que nous puissions être dotés **d'une voie parallèle** à la RN31 permettant d'accéder au futur giratoire pour les habitants de la route de Gueux et de la clientèle du restaurant des quatre vents.

Ma demande :

Vitesse limitée à 50 km/h sur la RN31 et sur toute la longueur du village, du début de la rue Pablo Picasso à l'accès du giratoire. Cette demande ne pouvant se solutionner qu'en considérant la RN31 comme une traversée de village avec une bande continue sur la portion de traversée du village.

Un mur anti bruit qui engendrerait quelques décibels en moins – je préférerais de la végétation nettement moins coûteuse et aussi efficace, qui permettrait en même temps de planter des arbres relativement à la parcelle déboisée pour l'accès au Champ Jeudi.

La bande de roulement qui sera refaite fera aussi gagner des décibels qui seront appréciés par les riverains.

Une protection efficace évitant de polluer la station de pompage.

Être entendu par la DIR/NORD, la Communauté Urbaine et le département dont la circulation sur les routes secondaires dépend le flux de circulation sur la RN31. Et enfin cette voie parallèle à la RN31 qui me semble nécessaire en se référant aux sujets mobilités et transports que l'on évoque tant mais qui ne semblent pas pris en compte dans le cas présent.

Le Maire de MUIZON, Germain RENARD